Cinquantième année. - N ° 67 A 5 avril 2017

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 838

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

572 078 905 RCS Paris.
ERI.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 10000000.00 EUR.
Adresse : 26, rue Marsoulan, 75012 Paris.
Précédent propriétaire : 809 860 430 RCS Créteil. **SESINI.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : ERI Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 26 rue Marsoulan 75012 Paris Capital : 10000000.00 EUR Numéro unique d'identification : 572078905 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : SESINI Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 45 rue de la Prairie 94120 Fontenay-Sous-Bois Capital : 200000.00 EUR Numéro unique d'identification : 809860430 Lieu d'immatriculation : Créteil. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 2680464.00 EUR - passif de 2167410.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Il n'a pas été établi de rapport d'échange Montant de l'augmentation de capital de la société absorbante : La société absorbante détenant la totalité des actions de la société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital Montant prévu de la prime de fusion : La fusion ne donnera pas lieu à constatation d'une prime de fusion. Boni de fusion de 313 054 euros . Date du projet commun de fusion : 29.03.2017. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société ERI : 30.03.2017 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société SESINI : 30.03.2017 (au greffe du tribunal de commerce de Creteil)..